

ARABIA SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Etats Financiers Trimestriels Au 31 décembre 2013

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné la composition des actifs de « **Arabia SICAV** », tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, ci-joints.

Cet examen limité, effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession, ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence, nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels, ci-joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le 31 décembre 2013, sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant, de 6 244 907, dinars incluant des sommes distribuables arrêtées à cette date, à 72 267, dinars et tels que certifiés par votre dépositaire.

Nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels, ci-joints, ne reflètent pas, conformément aux normes et principes comptables généralement admis, la composition et la situation réelle des actifs nets d'« **Arabia Sicav** » au 31 décembre 2013.

Aussi, devons nous remarquer que :

- 1) les états financiers trimestriels d'« Arabia Sicav » ci-joints ont enregistré un changement de méthode de présentation, sans incidence sur la valeur liquidative et les sommes distribuables de l'exercice, ayant concerné les frais et honoraires autres que ceux du gestionnaire et du dépositaire, logés précédemment dans la rubrique « Opérateurs créditeurs », sont présentés au 31 décembre 2013 au niveau de la rubrique « Autres créditeurs divers ».
- 2) les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent au 31 décembre 2013, 22.49% des actifs.

Tunis, le 04 février 2014

Le Commissaire aux Comptes :

Samia BELHADJ

BILAN ARRETE AU 31/12/2013
(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	5 012 597	4 439 885
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 776 297	4 082 201
b- Obligations et valeurs assimilées	236 300	357 685
c- Autres valeurs		
AC2- Placements monétaires et disponibilités	1 454 708	2 356 703
a- Placements monétaires	0	1 790 395
b- Disponibilités	1 454 708	566 308
AC3- Créances d'exploitation		
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	6 467 305	6 796 588
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs*	8 441	7 557
PA2- Autres créditeurs divers*	213 957	60 779
TOTAL PASSIF	222 398	68 335
ACTIF NET		
CP1- Capital	6 172 551	6 661 536
CP2- Sommes distribuables	72 356	66 717
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	90	1 056
b- Sommes distribuables de la période	72 267	65 661
ACTIF NET	6 244 907	6 728 253
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	6 467 305	6 796 588

* données du 31/12/2012 retraitées pour raisons de comparabilité (cf note I)

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2013
(Exprimé en dinars)**

	<u>01/10/2013</u> <u>31/12/2013</u>	<u>01/01/2013</u> <u>31/12/2013</u>	<u>01/10/2012</u> <u>31/12/2012</u>	<u>01/01/2012</u> <u>31/12/2012</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	2 537	111 946	3 317	83 691
a- Dividendes	0	98 839	0	68 751
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	2 537	13 106	3 317	14 939
c- Revenus des autres valeurs				
PR 2- Revenus des placements monétaires	12 909	57 606	23 750	86 376
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	15 445	169 552	27 067	170 067
CH 1- Charges de gestion des placements	19 060	77 661	21 020	87 306
REVENU NET DES PLACEMENTS	-3 615	91 891	6 047	82 760
PR 3- Autres produits	1 212	15 012	1 309	16 235
CH 2- Autres charges	10 060	34 630	7 186	31 984
RESULTAT D EXPLOITATION	-12 462	72 273	170	67 011
PR 4- Régularisations du résultat d'exploitation	0	-6	-600	-1 350
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	-12 462	72 267	-430	65 661
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0	6	600	1 350
Variation des plus (ou moins) values - potentielles sur titres	184 485	-420 473	-355 448	-317 760
Plus (ou moins) values réalisées sur - cession des titres	-99 561	-95 220	13 538	-73 942
- Frais de négociation	-2 122	-10 595	-2 298	-8 472
RESULTAT NET DE LA PERIODE	70 339	-454 015	-344 038	-333 163

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2013**

	<u>01/10/2013</u>	<u>01/01/2013</u>	<u>01/10/2012</u>	<u>01/01/2012</u>
	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>	<u>31/12/2012</u>
AN 1- <u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>				
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
a- Resultat d 'Exploitation	-12 462	72 273	170	67 011
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	184 485	-420 473	-355 448	-317 760
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-99 561	-95 220	13 538	-73 942
d- Frais de négociation de titres	-2 122	-10 595	-2 298	-8 472
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		-66 627		-100 100
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a- Souscriptions				
_ Capital	0	4 239 351	0	149
_ Régularisation des sommes non distribuables	0	23 061	0	167
Régularisation des sommes distribuables	0	2 418	0	-671
_ Droits d' entrée	0	43 047	0	2
b- Rachats				
_ Capital	0	-4 245 387	-63 980	-267 898
_ Régularisation des sommes non distribuables	0	-22 770	3 143	669
_ Régularisation des sommes distribuables	0	-2 425	-609	-1 395
_ Droit de sortie				
VARIATION DE L ACTIF NET	70 339	-483 346	-405 485	-702 239
AN 4- <u>ACTIF NET</u>				
a- en début de période	6 174 568	6 728 253	7 133 738	7 430 492
b- en fin de periode	6 244 907	6 244 907	6 728 253	6 728 253
AN 5- <u>NOMBRE D' ACTIONS</u>				
a- en début de periode	94 824	94 910	95 770	98 509
b- en fin de periode	94 824	94 824	94 910	94 910
VALEUR LIQUIDATIVE	65,858	65,858	70,891	70,891
AN6- TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,14%	-6,11%	-4,83%	-4,66%

Notes aux Etats Financiers arrêtées au 31/12/2013

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2013 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Depuis le 1^{er} trimestre de l'exercice 2013, il y a eu un changement de méthode de présentation des comptes touchant la rubrique suivante:

* Reclassement des frais autres que ceux du gestionnaire et du dépositaire du PA1 au PA2

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2013, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2013 ou à la date antérieure la plus récente.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation
les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1-Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 5 012 597 DT contre 4 439 885 DT au 31/12/2012, et se détaille ainsi : (annexe IV)

AC2- Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2013 à 1 454 708DT contre 2 356 703 DT au 31-12-2012, et se détaille ainsi :

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Placement à terme		791 149
Certificats de dépôts		999 246
Disponibilités	1 454 708	566 308
TOTAL	1 454 708	2 356 703

PA1-Opérateurs créditeurs

Cette rubrique renferme la rémunération du gestionnaire et du dépositaire et se détaille ainsi :

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
rémunération du gestionnaire	6 081	6 377
rémunération du dépositaire	2 360	1 180
TOTAL	8 441	7 557

PA2-Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 213 957 DT au 31-12-2013 contre 60 779 DT au 31-12-2012 et se détaille ainsi :

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
frais transactions		88
redevance CMF	515	540
Honoraires Commissaires aux comptes	13 241	12 041
frais publications	201	101
Jetons de présence	10 000	8 752
Retenue à la source	1 141	1 795
TCL	23	-4
Achats Actions	173 144	21 773
Divers	15 692	15 692
TOTAL	213 957	60 779

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 4ème trimestre de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 30/09/2013</u>	
Montant	6 089 749
Nombre de titres	94 824
Nombre d'actionnaires	30

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	0
Nombre de titres rachetés	0
Nombre d'actionnaires sortants	0

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-99 561
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	184 485
Frais de négociation	-2 122

<u>Capital au 31/12/2013</u>	
Montant	6 172 551
Nombre de titres	94 824
Nombre d'actionnaires	30

CP2- Sommes distribuables

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Sommes distribuables de la période	72 267	65 661
Sommes distribuables des exercices antérieurs	90	1 056
Sommes distribuables	72 356	66 717

PR1- Revenus du portefeuille-titres

Au 31-12-2013, les revenus du portefeuille -titres s'élèvent à 111 946 DT contre 83 691DT au 31-12-2012

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Revenu des actions	98 839	68 751
Revenus des obligations	13 106	14 939
TOTAL	111 946	83 691

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 57 606 DT au 31-12-2013 et se détaillent comme suit:

	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Revenu des Placements à terme	22 804	25 929
Revenu des Certificats de dépôts	2 308	17 396
Intérêts sur comptes de dépôts	32 494	43 051
TOTAL	57 606	86 376

CH 1-Charges de gestion des placements

CH1-Charges de gestion des Placements	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Rémunération du gestionnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.		
La rémunération de l'AFC	76 480	86 077
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 180 d par an:		
La rémunération de l'ATB	1 180	1 230*
TOTAL	77 661	87 306

*Il y'eue un dépassement de 50 d courant l'exercice 2012 au niveau de la rémunération du dépositaire fixée à 1180d, ce dépassement est du à un mauvais paramétrage informatique.

CH2-AUTRES CHARGES

Les autres charges se détaillent ainsi :

	01/01/2013	01/01/2012
Désignation	31/12/2013	31/12/2012
Redevance CMF	6 481	7 294
Commissaire aux comptes	15 588	14 604
Publicité et publication	650	601
Services bancaires	21	28
Timbre fiscal	10	7
JETONS DE PRESENCE	11 248	8 751
TCL	632	699
TOTAL	34 630	31 984

PR3-AUTRES PRODUITS

Cette rubrique renferme des intérêts perçus sur un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'élève au 31-12-2013 à 339 999 DT provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS, emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention, des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Au cours du 4ème trimestre 2013, ARABIA Sicav a encaissé 1 212 DT d'intérêts.

Le principal a commencé à être remboursé à partir de l'exercice 2011.

<u>4/ AUTRES INFORMATIONS</u>	01/01/2013	01/01/2012
	31/12/2013	31/12/2012
Données par actions		
Revenus des placements	1,788	1,792
Charges de gestion des placements	0,819	0,920
Revenu net des placements	0,969	0,872
Autres charges	0,365	0,337
Autres produits	0,158	0,171
Résultat d'exploitation	0,762	0,706
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	-0,014
Sommes distribuables de la période	0,762	0,692
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	0,000	0,014
Frais de négociation	-0,112	-0,089
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-4,434	-3,348
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-1,004	-0,779
Résultat net de la période	-4,788	-3,510
Nombre d'Actions	94 824	94 910

**NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 31/12/2013**

ANNEXE IV

DESIGNATION DU TITRE	Nbre/Titre	Coût d'acq	Val au 31/12/2013	% ACTIF	% Capital
ACTIONS, VALEURS ASSIMILEES ET DROITS RATTACHES:	667 463	5 750 561	4 776 297	73,85%	
ACTIONS					
AIR LIQUIDE	55	19 655	14 849	0,23%	0,00%
AMS	240	1 819	1 582	0,02%	0,00%
ASSAD	54 000	538 908	376 434	5,82%	0,45%
ATL	94 141	326 093	225 562	3,49%	0,38%
BEST LEASE	5 597	11 754	11 843	0,18%	0,02%
BTE	9 538	241 106	235 617	3,64%	0,95%
CIMENT DE BIZERTE	95 750	845 613	593 076	9,17%	0,22%
CITY CARS	23 510	257 435	257 317	3,98%	0,17%
ECYCL	10 000	112 000	92 120	1,42%	0,19%
ELECTROSTAR	16 227	243 405	157 337	2,43%	0,66%
HANNIBAL LEASE	36 800	349 600	327 152	5,06%	0,64%
LANDOR	25 000	187 500	184 300	2,85%	0,53%
MAG GENERAL	1 600	52 082	46 610	0,72%	0,01%
MONOPRIX	2 000	57 488	46 954	0,73%	0,01%
SOTEMAIL NS	69 108	172 770	172 770	2,67%	0,26%
OTH	60 000	390 443	388 980	6,01%	0,11%
SAH	40	374	374	0,01%	0,00%
SOTUVER	68 612	533 713	453 114	7,01%	0,34%
TELNET	9 500	68 972	54 464	0,84%	0,09%
TL	30	698	630	0,01%	0,00%
TPR	20 000	110 190	85 220	1,32%	0,04%
TUNIS RE	31 069	362 049	282 479	4,37%	0,21%
UIB	34 440	657 567	465 078	7,19%	0,20%
Titre OPCVM					
FCP AXIS K PRUDENT	30	33 328	66 397	1,03%	0,46%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	176	176 000	236 039	3,65%	0,44%
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	5 810	232 400	236 300	3,65%	
ATL 2010/1	5 810	232 400	236 300	3,65%	
TOTAL		5 982 961	5 012 597	77,51%	